

*EXTRAIT DU*

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 29 JUIN 2017 A 19H30**

Présents à la séance : 25

L'An Deux Mil Dix Sept, le **29 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :  
**30 juin 2017**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoît, Maire.

4ème séance 2017

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO  
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.  
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme BOULANGER  
Annie, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,  
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN  
Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme  
DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M.  
BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-Hélène,  
Conseillers Municipaux.

**Objet** : Salle des Fêtes Beauregard :  
Mise à disposition gratuite de la petite salle.

Absents excusés avant donné pouvoir :

N° 65/2017

Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	Mme DUPONT Virginie
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	Mme BENOIT Marie-Hélène
M. FOUCAL Olivier	à	M. BREGEOT Claude

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David.

Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint au Maire, propose au Conseil  
Municipal la mise à disposition gratuite *de la petite salle* de la salle des fêtes Beauregard aux associations  
raonnaises lorsque, pour des raisons de sécurité, celles-ci ne peuvent pas faire leur assemblée générale  
annuelle dans les autres salles communales du fait du nombre important de participants.

Le Conseil Municipal en délibère et c'est à l'unanimité de ses membres  
présents et représentés qu'il décide de la mise à disposition gratuite de la petite salle de la salle des fêtes  
Beauregard dans les conditions telles que ci-dessus présentées.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,